

## Politique relative aux travaux commandés

### 1- OBJECTIFS

La Direction des immeubles (DI) désire uniformiser les règles liées aux travaux commandés (TC) et établir ainsi des mécanismes de distinction entre une demande de type TC et une de type MC (maintenance corrective).

### 2- DÉFINITIONS

**Travail commandé** : tout travail ou service non inclus dans le cadre de travaux d’entretien régulier ou qui porte sur du mobilier non fixe (MAO) et des équipements fixes non considérés comme des équipements servant à l’opération usuelle d’un bâtiment. La réalisation des travaux commandés est donc à la charge de l’unité qui en fait la demande.

**Maintenance corrective** : tout travail d’entretien régulier ou portant sur des équipements fixes faisant partie des standards de la DI, incluant la réparation d’infrastructures immobilières endommagées à la suite d’évènements fortuits (ex. : sinistres)

**Équipement** : tout appareil, accessoire ou élément fixe.

### 3- ÉNONCÉ

Cette politique s’applique à l’ensemble de la clientèle de la DI et elle entend traiter sa clientèle uniformément en considérant les besoins opérationnels et les ressources disponibles.

#### 3.1 Critères généraux de distinction entre un TC et une MC :

**Critère 1** : lieu (où)

Où se situe l’équipement qui requiert une intervention ? Quelle est la nature des activités de cet emplacement ?

**Critère 2** : type d’équipement et/ou type d’intervention (quoi)

De quel équipement s’agit-il ? Est-il fixé au bâtiment ou est-ce du mobilier ? Est-ce une nouvelle installation ? L’intervention est-elle requise à la suite d’un évènement fortuit (sinistre, accident, etc) ?

**Critère 3** : propriétaire de l’équipement (qui)

L’unité est-elle propriétaire de cet équipement ? L’équipement dessert-il plusieurs clients ou un seul ?

**Critère 4** : standard applicable

L’équipement fait-il partie des standards requis dans ce type de local ? Le service requis est-il inclus dans l’offre de service habituelle et standard ? (voir guide conceptuel de la DI).

#### 3.2 Exemples et particularités :

| Description ou catégorie                | Maintenance corrective (MC)                                                                          | Travail commandé (TC facturable)                                                    |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tout type d’entretien</b>            | lorsque localisé dans des salles à usage commun                                                      |                                                                                     |
| <b>Serrurerie</b>                       | - Réparations de poignées ou serrures standards endommagées                                          | Tout ajout ou autre réparation                                                      |
| <b>Chauffage/Ventilation/Éclairage</b>  | - Réparations d'équipements fixes dans des espaces à usage général                                   | - Équipements opérationnels dans des espaces non standards<br>- Ajout d'équipements |
| <b>Transport</b>                        | - Livraisons en provenance des quais de réception<br>- Déménagement de mobilier vers la récupération | Tout autre service                                                                  |
| <b>Équipements et mobilier non fixe</b> | lorsque localisés dans des salles à usage commun                                                     | lorsque localisés dans des espaces à usage individuel par une unité                 |
| <b>Équipements et mobilier fixe</b>     | Toute autre réparation                                                                               | lorsque localisés dans des locaux non standards de l'unité                          |
| <b>Toiles et stores de fenêtres</b>     |                                                                                                      | Tout remplacement ou réparation                                                     |